

# MAIRIE DE MARINGES

Tél. 04 77 94 42 21

secretariat@mairie-maringes.fr

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 13 FEVRIER 2020**

**PRÉSENTS** : M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, M. TOINON Alain, Mme CHALANDON Nicole, M. TOINON Daniel, M. GARNIER Philippe, Mme PENVEN DE MARI Marie-Hélène, M. BLANCHON Pierre-François, Mme PELLETIER Catherine, M. SEON Eric, M. BOUQUET Jean-Pierre. M. SANDIER Bertrand, Mme VERNE Georgette.

**SECRÉTAIRE** : M. CROZIER Bernard.

Ajout point à l'ordre du jour :

Monsieur le Maire propose d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Subvention exceptionnelle à l'association Entente Plaine et Montagne

### **1. DELIBERATIONS**

#### **1.1 INTEGRATION DU RESULTAT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » DANS LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE MARINGES**

Les statuts de la CCMDL, approuvés par délibération en date du 9/01/2018 précisent que la compétence assainissement collectif est exercée pour l'ensemble du territoire à compter du 1/1/2020.

Par délibération du 24/09/2019 le Conseil Communautaire a délibéré pour approuver les modalités et principes du transfert de compétence de l'assainissement collectif au 1/1/2020 et en particulier une reprise des résultats budgétaires par le budget principal des communes.

Par délibération du 07 novembre 2019 le conseil municipal de la commune de Maringes a approuvé la clôture du budget annexe assainissement au 31/12/2019 et la reprise des résultats au sein du budget principal lors du vote du budget primitif 2020 de la commune.

#### **Concernant les résultats 2019 du budget annexe Assainissement**

- ◆ le résultat 2019 du budget annexe « Assainissement » à intégrer dans les comptes du budget principal sur la gestion 2020 est de – 3198.90 € en fonctionnement.
- ◆ Le résultat 2019 du budget annexe « assainissement » à intégrer dans les comptes du budget principal sur la gestion 2020 est de – 53 010.93 € en investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** l'intégration des résultats du budget annexe « assainissement » dans le budget principal de la commune afin de corriger les résultats du budget principal suite à sa dissolution :

BALANCE DE SORTIE				RESULTATS CUMULES A REPENDRE AU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2020		
BUDGET ASSAINISSEMENT RESULTAT DE CLOTURE 2019		BUDGET PRINCIPAL RESULTAT DE CLOTURE 2019				
Section	Montant	Section	Montant	Section	Montant	Reprise au budget 2019
Fonctionnement	-3 198.90 €	Fonctionnement	375 378.63 €	Fonctionnement	267 581.14 €	Ligne 002*
Investissement	-53 010.93 €	Investissement	188 872.46 €	Investissement	135 861.53 €	Ligne 001

\*montant net de la part affectée en SI (c/1068) au titre des résultats de clôture 2019 du budget commune

La somme de 104 598,59 sera affectée au compte 1068.

**Cette délibération est adoptée par le vote à l'unanimité des membres présents.**

### **1.2 CONVENTION DE PARTENARIAT TRIPARTITE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE DANS LES COMMUNES DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE MEMBRES DE LA CCMDL**

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2019/09.06 du 12 septembre 2019 sollicitant une subvention au département pour l'intégration de la bibliothèque au réseau Monts du Lyonnais.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il convient de signer une convention de partenariat tripartite entre le département du Rhône, le département de la Loire et la commune de Maringes afin de définir les conditions d'accès de la commune aux services de la médiathèque départementale et de la Direction Départementale du livre et du multimédia (DDLMM) et pour le développement et la gestion de la bibliothèque médiathèque. Monsieur le Maire donne lecture de cette convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** la convention de partenariat tripartite pour le développement de la lecture publique dans les communes du département de la Loire membres de la CCMDL,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention conjointement à M. Christophe GUILLOTEAU, Président du Conseil Départemental du Rhône et de M. Georges ZIEGLER, Président du Conseil Départemental de la Loire

**DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Maire pour donner suite à cette décision.

**Cette délibération est adoptée par le vote à l'unanimité des membres présents.**

### **1.3 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION ENTENTE PLAINE ET MONTAGNE**

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2019/10.03 approuvant l'installation d'un système d'éclairage connecté sur le stade de Maringes.

Monsieur le Maire informe l'assemblée des travaux effectués par l'association Entente Plaine et Montagne sur le stade de Maringes dans le cadre de cette opération. Il informe également l'assemblée du paiement par l'association EPM des factures d'eau sur le site du stade de Maringes dont les toilettes publiques.

Il propose de verser en contrepartie de ces travaux et du paiement de ces factures d'eau une subvention de 1 205 €.

Le conseil Municipal, après avoir ouïe l'exposé de Monsieur le Maire,

**DECIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 205 € à l'association Entente Plaine et Montagne (EPM),

**DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Maire pour donner suite à cette décision.

**Cette délibération est adoptée par le vote à l'unanimité des membres présents.**

## **2. DEBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les dépenses d'investissement prévues en cette année 2020 et le prévisionnel sur 2021.

Parmi les grands travaux prévus sur 2020 :

**Stade de Football :** Installation d'un système d'éclairage connecté pour l'atterrissage des hélicoptères des services d'urgence et l'éclairage du terrain de foot lors des entraînements. L'élargissement du portail est également prévu pour faciliter le passage des camions de pompier. Cette dépense est mutualisée avec les communes de Virigneux et Viricelles, intéressées également par ces services.

**Chapelle :** Les travaux doivent être terminés au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 afin de pouvoir demander le versement de la subvention de la région (3 000 €).

**Bibliothèque :** Les travaux de la bibliothèque devraient débuter courant mars/ avril 2020. Pour rappel, la bibliothèque s'installera dans l'ancienne mairie et l'entrée sera commune avec la mairie actuelle. Le coût prévisionnel de cette opération est de 66 754 €. La bibliothèque sera dotée d'un ordinateur portable et sera mise en réseau avec les bibliothèques du territoire ([www.commonly.fr](http://www.commonly.fr)). Les bénévoles de la bibliothèque scanneront prochainement l'ensemble des ouvrages appartenant à la commune.

**Voirie 2018 :** le réaménagement du chemin de la Chapelle sera effectué sur l'année 2020 avec prise en compte de l'écoulement des eaux pluviales et la création d'un bassin de rétention sur un terrain de Mme BARRAS. Cette dernière donne son accord à la commune pour céder environ 300m<sup>2</sup> de la parcelle AD024. Il n'est pas prévu d'installer l'éclairage public sur ce chemin.

**Voirie 2019 :** Chemin de la Serre mitoyen avec la commune de Virigneux. La commune de Virigneux souhaite engager ces travaux début mars.

**Le Plan Local d'Urbanisme** de la commune devra être mis en conformité avec le Schéma de Cohérence Territorial (Scot) des Monts du Lyonnais dans les 3 années à venir. La prestation d'un bureau d'étude pourrait s'élever à environ 20 à 25 000 €.

## **3. RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES**

### **CULTURE :**

**Printemps des poètes :** Poésie dans des lieux insolites : stade, parking du cimetière, abris bus, château d'eau, arbres de la mairie... Après-midi poésie le 21 mars à 16h à la salle d'animation rurale. La municipalité offre l'apéritif.

Le thème de cette année : le Courage.

**Tous les maringeons sont invités à déposer leurs poèmes, poésies, citations, textes, dessins ou photos dans la cabine à poème où dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 13 mars 2020.**

### **Festival un mouton dans le ciel :**

Spectacle « Merci d'être venus » de la compagnie Volpinex à partir de 8 ans jusqu'à 99ans le jeudi 23 avril à 15h à la salle d'animation rurale.

#### **4. RAPPORT DES DELEGATIONS EXTERNES**

##### **Culture :**

Le projet de cette année est sur le thème de la voix qui rassemblerait toutes les catégories de la population : parents, bébé, personnes âgées, chorale, chef de chœur, ...

La CCMDL offre des subventions aux écoles du territoire pour des projets culturels : entrées musées, transport des élèves, ...

Sur cette commission culture, seuls 2 délégués restent en place et seront chargés de présenter la commission aux nouveaux élus.

##### **Jeunesse :**

Enquête sur les actions jeunesse mises en place dans les villages du département de la Loire sur le territoire de la CCMDL.

Cyclo des Monts : 13 et 14 juin. Comme l'année dernière, le Cyclo des Monts passera par Maringes. La commune recherche donc d'ores et déjà des signaleurs pour aider au bon déroulement de la course le dimanche 14 juin après-midi.

##### **Tourisme :**

La commission a fait un point sur l'année 2019 avec la Via Sancti Martini qui relie Virigneux à Saint-Bonnet-des Quarts et le chemin de Compostelle qui traverse le lyonnais d'est en ouest pour rejoindre le Puy en Velay au départ de Lyon. Ces 2 sentiers ne traversent pas notre commune.

Les balisages des sentiers de randonnées du territoire seront également revus.

#### **5. QUESTIONS DIVERSES**

##### **Les Monts en vrac :**

Une petite épicerie ambulante s'est créée dernièrement et demande la possibilité de s'installer sur la place du village un vendredi sur 2 de 16h à 18h30. Elle sillonne déjà plusieurs villages du territoire et propose en vrac de l'épicerie, des bonbons, des savons, des lingettes, ... Les clients peuvent venir directement avec leur boîte ou des sachets papiers seront proposés (déchets réduits).

L'ensemble des conseillers émet un avis favorable à ce projet. Les habitants seront informés de son premier passage via le site internet de la commune.

**Prochains Conseil Municipal : mercredi 11 mars 2020 à 20h30**